



Monsieur Karim BENMILOUD
Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand
3, avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand

Aurillac, le 21 Juin 2022

**Stéphane
SAUTAREL**

Monsieur le Recteur,

Je viens par la présente lettre solliciter toute votre bienveillance quant à la situation pédagogique et éducative du collège Blaise Pascal de Saint-Flour.

A l'égal de la situation du Lycée de la Haute Auvergne, il n'est pas envisageable de supprimer des ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement, tant sur le plan scolaire que sur celui de la vie scolaire.

En effet, la suppression d'une classe de sixième et d'un demi-poste à la vie scolaire s'accompagneraient d'une dégradation générale des conditions d'enseignement, de prises en charge des élèves, notamment des plus fragiles. En lien avec ce que le cycle 3 propose au sein de écoles primaires sanfloraines, il est indispensable de maintenir le niveau de ressources humaines afin que perdure une stabilité éducative, une qualité d'enseignement et une vie scolaire apaisée.

A ce titre, je vous demande de bien vouloir étudier dans les meilleurs délais une solution permettant de doter le collège Blaise Pascal de Saint-Flour de ressources humaines à la hauteur des enjeux éducatifs portés par cet établissement. Plus largement, il me semble que la situation du service public de l'éducation dans le Cantal nécessite plus que jamais de mettre un terme à toute hémorragie de moyens, et au contraire, de renforcer ce qui doit l'être.

Restant disponible et à l'écoute pour tout échange que vous jugeriez utile, veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Comptant sur votre écoute pour trouver une solution à cette situation inacceptable pour St-Flour
Stéphane SAUTAREL
Bien à vous

**Conseiller régional
Auvergne-Rhône-Alpes**